



ACTIVE SAFETY

CATALOGUE

Protection Antichute

Votre partenaire pour une sécurité sur mesure

ACTIVE SAFETY : L'EXCELLENCE DE LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN

Depuis plusieurs décennies, nous avons dédié notre expertise à la protection des hommes et des femmes sur leurs lieux de travail. Forts de notre expérience cumulée, nous avons développé une compréhension inégalée des défis spécifiques du BTP et de l'Industrie, transformant cette connaissance en solutions de sécurité concrètes et efficaces. Nous ne nous contenterons pas de distribuer des Équipements de Protection Individuelle ; notre mission est de vous accompagner à chaque étape, en vous offrant des conseils personnalisés qui font la différence.

Notre approche est avant tout proactive : anticiper les risques, innover constamment et fournir des équipements qui ne sont pas seulement conformes, mais qui apportent un confort et une performance accrus. Grâce à nos partenariats stratégiques avec des leaders mondiaux et notre veille technologique constante, nous intégrerons au fur et à mesure les dernières avancées (IA, IoT) pour une sécurité plus intelligente et plus réactive. Notre engagement s'étend également à une démarche éco-responsable, car protéger les personnes, c'est aussi préserver leur environnement. Faites le choix d'un partenaire qui met son savoir-faire au service de votre sérénité et de votre efficacité.

Active Safety ne se contente pas uniquement de fournir des Équipements de Protection Individuelle.

Nous vous offrons une gamme complète de services personnalisés pour répondre à vos besoins spécifiques :

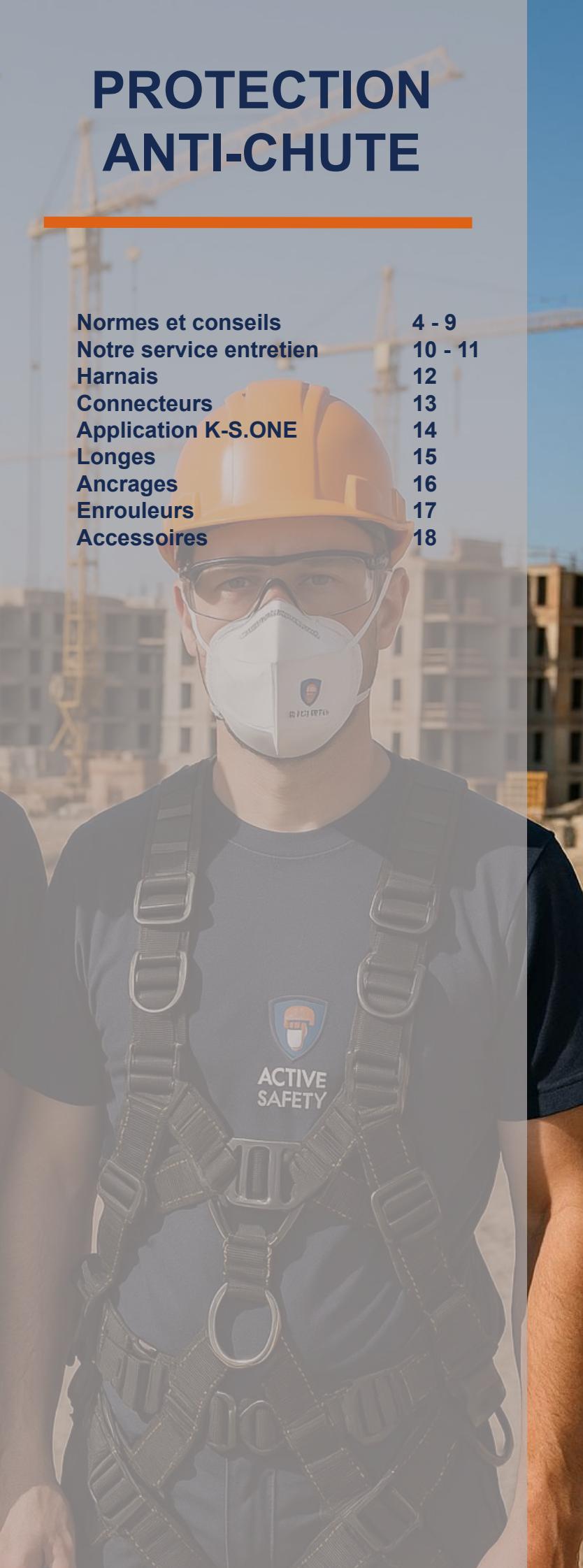
- Grâce à notre partenariat avec Infield, nous concevons des lunettes de sécurité avec verres correcteurs intégrés, pour une vision claire et une protection optimale. Nous réalisons des bouchons d'oreille moulés à votre conduit auditif, garantissant un confort inégalé et une atténuation efficace du bruit.
- Contrôle Rigoureux des Équipements Antichute : Nous assurons l'inspection et la vérification de vos harnais et autres dispositifs antichute, conformément aux normes en vigueur, pour une sécurité sans compromis. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans le choix des solutions les plus adaptées à votre environnement de travail.

Active Safety : Votre sécurité, notre expertise, notre avenir.



PROTECTION ANTI-CHUTE

Normes et conseils	4 - 9
Notre service entretien	10 - 11
Harnais	12
Connecteurs	13
Application K-S.ONE	14
Longes	15
Ancrages	16
Enrouleurs	17
Accessoires	18



ANTI-CHUTE : La Sécurité Indispensable en Hauteur

Travailler en hauteur expose les professionnels à des risques de chute potentiellement graves, voire fatals. Chez ACTIVE SAFETY, nous comprenons que la sécurité n'est pas une option, mais une exigence absolue. Notre gamme complète d'équipements antichute est conçue pour offrir une protection maximale, un confort optimal et une fiabilité irréprochable, permettant à vos équipes d'opérer en toute confiance, quelles que soient les contraintes de leur environnement de travail. De la prévention à l'arrêt de chute, chaque produit est rigoureusement sélectionné pour répondre aux normes européennes les plus strictes.

Normes Européennes des Équipements Antichute : Un Gage de Sécurité et de Conformité

Les équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur sont soumis à une réglementation européenne stricte pour garantir leur efficacité et la sécurité des utilisateurs. Le marquage CE est obligatoire et atteste de la conformité du produit aux exigences essentielles de santé et de sécurité du Règlement UE 2016/425. Voici les principales normes harmonisées à connaître:

EN 341 : Descendeurs

- **Description :** Cette norme spécifie les exigences pour les descendeurs pour le sauvetage ou le travail en hauteur. Ces dispositifs permettent une descente contrôlée d'une personne à vitesse régulée.
- **Points clés :** Les exigences incluent la résistance statique, la capacité de freinage, la résistance aux températures élevées et les marquages obligatoires.



EN 353-1 : Antichute Mobile sur Support d'Assurage Rigide

- **Description :** Concerne les antichutes mobiles qui se déplacent le long d'un support d'assurage rigide (rail métallique ou câble rigide) vertical, permanent ou temporaire.
- **Points clés :** Le dispositif doit bloquer la chute automatiquement. Il doit limiter la force d'impact à un maximum de 6 kN et garantir une distance d'arrêt minimale.

EN 353-2 : Antichute Mobile sur Support d'Assurage Flexible

- **Description :** Applicable aux antichutes mobiles qui se déplacent le long d'un support d'assurage flexible (corde ou sangle) vertical.
- **Points clés :** Similaire à l'EN 353-1, avec des exigences adaptées au support flexible, notamment pour éviter l'usure prématurée du support. La longueur de la corde ne doit pas dépasser 20 mètres et la chute libre ne doit pas dépasser 1,75 mètre.

EN 354 : Longes

- **Description :** Cette norme couvre les longes, des connecteurs flexibles (cordes, sangles, câbles métalliques) utilisées pour relier le harnais à un point d'ancrage ou à un absorbeur d'énergie. Une longe seule (sans absorbeur) ne doit jamais être utilisée comme système d'arrêt de chute.
- **Points clés :** Elles doivent résister à une force de 22 kN pour les longes synthétiques et 15 kN pour les longes métalliques. Les extrémités doivent être dotées de terminaisons appropriées.

EN 355 : Longes avec Absorbeur d'Énergie

- **Description :** Cette norme spécifie les exigences pour les absorbeurs d'énergie, qui sont des composants d'un système antichute conçus pour dissiper l'énergie cinétique générée lors d'une chute. Ils limitent la force de choc transmise à l'utilisateur à un maximum de 6 kN.
- **Points clés :** L'absorbeur se déchire progressivement ou se déforme pour réduire la force d'impact. La longueur totale du système (longe + absorbeur + connecteurs) ne doit pas dépasser 2 mètres après le déploiement. Le tirant d'air (distance de chute libre nécessaire pour le déploiement) doit être impérativement respecté.

EN 358 : Systèmes de Maintien au Travail et de Retenue

- **Description :** Concerne les ceintures et longes de maintien au travail ou de retenue. Ces équipements sont utilisés pour prévenir les chutes en limitant le déplacement de l'utilisateur vers une zone à risque ou pour le maintenir en position de travail sans risque de chute libre.
- **Points clés :** Ils ne sont pas conçus pour arrêter une chute. Les ceintures de maintien doivent avoir des points d'attache latéraux pour des longes de maintien, et les longes doivent avoir une résistance adéquate.

EN 360 : Dispositifs Antichute à Rappel Automatique (Antichutes à Enrouleur)

- **Description :** Ces dispositifs permettent une grande liberté de mouvement tout en assurant un blocage instantané en cas de chute. Ils sont équipés d'une sangle ou d'un câble qui s'enroule et se déroule automatiquement.
- **Points clés :** L'appareil doit se bloquer et limiter la distance de chute libre. La force d'impact maximale ne doit pas dépasser 6 kN. Certains modèles sont adaptés à une utilisation horizontale (sur des arêtes vives par exemple), avec des exigences spécifiques de tirant d'air.



EN 361 : Harnais Antichute

- **Description :** Cette norme spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage et la notice d'information des fabricants pour les harnais antichute. C'est le composant principal d'un système d'arrêt des chutes, conçu pour répartir la force d'impact sur le corps en cas de chute.
- **Points clés :** Le harnais doit comporter au moins un point d'accrochage dorsal et/ou sternal désigné par un "A" (ou "A/2" si deux points d'accrochage sont requis pour former un point d'accrochage conforme). Il doit résister à des essais dynamiques et statiques.

EN 362 : Connecteurs (Mousquetons)

- **Description :** Cette norme concerne les connecteurs (mousquetons, maillons rapides, etc.) qui sont utilisés pour relier les différents composants d'un système antichute (harnais, longe, point d'ancrage).
- **Points clés :** Ils doivent être équipés d'un mécanisme de verrouillage automatique ou manuel et avoir une résistance minimale spécifiée (souvent 15 kN dans l'axe long).

EN 363 : Systèmes d'Arrêt des Chutes

- **Description :** Cette norme définit les exigences pour un système complet d'arrêt des chutes, qui est un ensemble d'EPI antichute combinés. Elle n'est pas une norme de produit, mais une norme de système.
- **Points clés :** Un système d'arrêt des chutes doit être composé d'un harnais antichute (EN 361), d'un système de liaison (longe avec absorbeur EN 355 ou antichute à rappel automatique EN 360) et d'un point d'ancrage (EN 795). Elle souligne qu'une longe sans absorbeur ne doit pas être utilisée comme système d'arrêt des chutes.

EN 365 : Modes d'Emploi, Entretien, Contrôle Périodique, Réparation et Marquage

- **Description :** Cette norme est transversale et essentielle. Elle spécifie les exigences générales minimales concernant les instructions d'utilisation, l'entretien, l'examen périodique, la réparation et le marquage des EPI contre les chutes de hauteur.
- **Points clés :** Elle insiste sur l'importance du contrôle périodique (au moins tous les 12 mois par une personne compétente), du suivi de la durée de vie de l'équipement, et de la fourniture d'informations claires par le fabricant.

EN 795 : Dispositifs d'Ancre

- **Description :** Cette norme définit les exigences pour les dispositifs d'ancre, qui sont des points fixes ou mobiles auxquels les EPI antichute sont connectés.
- **Points clés :** La norme EN 795:2012 distingue cinq types (A, B, C, D, E) selon leur conception et leur mobilité (ex: Type A pour ancrages fixes, Type B pour ancrages temporaires portables, Type C pour lignes de vie horizontales sur câble, Type D pour rails rigides, Type E pour ancrages à corps mort). Elle ne couvre que les dispositifs pour **un seul utilisateur**.



EN 813 : Ceintures à Cuissardes et Accessoires

- **Description :** Cette norme concerne les ceintures à cuissardes (souvent appelées harnais de siège) et les accessoires, utilisées dans les situations de suspension ou de maintien au travail où le point d'attache est ventral.
- **Points clés :** Elles sont conçues pour soutenir le corps en position assise ou suspendue, et comportent un point d'attache ventral pour la connexion à un système de maintien ou de suspension.

EN 1496 : Dispositifs de Sauvetage par Élévation

- **Description :** Concerne les dispositifs de sauvetage par élévation, permettant de remonter une personne après une chute ou pour une évacuation.
- **Points clés :** Spécifie les exigences pour les appareils et leurs composants, assurant une remontée sûre et contrôlée.

EN 1497 : Ceintures de Sauvetage

- **Description :** Cette norme est dédiée aux ceintures de sauvetage, utilisées pour le sauvetage d'une personne, notamment en cas d'évacuation ou de récupération.
- **Points clés :** Elles sont conçues pour permettre le levage d'une personne en toute sécurité, sans être soumises aux mêmes contraintes que les harnais antichute.

EN 1498 : Boucles de Sauvetage

- **Description :** Spécifie les exigences pour les boucles de sauvetage, qui sont des dispositifs à passer autour d'une personne pour la secourir ou l'évacuer.
- **Points clés :** Elles doivent être résistantes, faciles à mettre en place et sécurisées pour le levage.

EN 1891 : Cordes Tressées Gainées à Faible Coefficient d'Allongement

- **Description :** Cette norme s'applique aux cordes semi-statiques utilisées dans les systèmes d'accès sur corde, pour le positionnement au travail, les systèmes de retenue et le sauvetage.
- **Points clés :** Elles sont caractérisées par un faible allongement sous charge, ce qui est crucial pour la sécurité et l'efficacité dans ces applications.



Conseils d'Utilisation, d'Entretien et Points Importants

Un équipement antichute est un système vital. Son efficacité dépend autant de sa qualité que de son utilisation et de son entretien rigoureux.

1. Conseils d'Utilisation :

- **Formation Obligatoire** : Toute personne utilisant un équipement antichute doit être formée et habilitée par une personne compétente. La formation doit couvrir la reconnaissance des risques, l'inspection de l'EPI, son utilisation correcte (y compris le calcul du tirant d'air), et les procédures de secours.
- **Plan de Sauvetage** : Un plan de sauvetage détaillé et réalisable doit être établi et connu avant tout travail en hauteur. En cas de chute, une intervention rapide est cruciale (moins de 15 minutes idéalement) pour éviter le syndrome du harnais (trauma de suspension).
- **Vérification Pré-usage** : Avant chaque utilisation, inspectez visuellement l'intégralité de l'équipement (sangles, coutures, mousquetons, absorbeur, mécanismes des antichutes à rappel automatique, etc.) pour détecter toute détérioration, coupure, usure anormale, corrosion ou déformation.
- **Compatibilité des Composants** : Assurez-vous que tous les éléments du système antichute (harnais, longe, absorbeur, connecteurs, ancrage) sont compatibles entre eux et proviennent de fabricants ayant validé cette compatibilité. Ne mélangez pas des composants sans vérifier leur compatibilité.
- **Tirant d'Air** : Calculez toujours le tirant d'air nécessaire (distance de chute libre + déploiement de l'absorbeur + hauteur de l'utilisateur + marge de sécurité) pour vous assurer qu'il n'y a pas d'obstacle en dessous. La longueur d'un absorbeur d'énergie déployé peut atteindre plus d'un mètre.
- **Point d'Ancre** : Le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'utilisateur et capable de supporter une charge minimale de 10 kN (environ 1000 kg) par personne en cas de chute. Pour les lignes de vie et dispositifs multi-utilisateurs, référez-vous à la norme CEN/TS 16415 et aux spécifications du fabricant.



2. Conseils d'Entretien et de Stockage :

- **Nettoyage** : Nettoyez les équipements textiles (harnais, longes) à l'eau tiède (max 30°C) avec un savon neutre (pH neutre), puis rincez abondamment. Les pièces métalliques peuvent être nettoyées avec un chiffon humide.
- **Séchage approprié** : Laissez sécher les équipements à l'air libre, dans un endroit frais et aéré, à l'abri de la lumière directe du soleil (UV), de l'humidité, des températures extrêmes, des produits chimiques et des arêtes vives.
- **Après une Chute** : Tout équipement ayant subi une chute, même légère, doit être immédiatement mis au rebut et remplacé. Il ne doit plus jamais être utilisé, même s'il ne présente aucun dommage visible.
- **Durée de Vie** : Respectez scrupuleusement la durée de vie maximale indiquée par le fabricant, même si l'équipement semble en bon état. Les matériaux vieillissent avec le temps et l'exposition aux éléments (UV, humidité, poussière).
- **Stockage** : Rangez les équipements dans un endroit propre, sec, aéré, à l'abri de la lumière directe du soleil, de l'humidité excessive, des températures extrêmes et des produits chimiques agressifs.

3. Points Importants :

- **Inspection Périodique** : En plus des vérifications avant chaque utilisation, un examen périodique approfondi doit être réalisé au moins tous les 12 mois par une **personne compétente et certifiée** par le fabricant ou un organisme indépendant. Cette inspection doit être consignée dans le registre de suivi de l'EPI.
- **Traçabilité** : Chaque EPI doit être clairement identifié (numéro de série, date de fabrication, etc.). Tenez un registre de suivi détaillé pour chaque équipement, incluant les dates d'achat, d'utilisation, d'inspections périodiques et de maintenance.
- **Non-conformité** : Ne jamais modifier un équipement antichute. En cas de doute sur la conformité, l'état ou la fonction d'un produit, mettez-le immédiatement hors service et contactez le fabricant ou un expert qualifié.
- **Protection des Arêtes Vives** : Lorsque des risques de coupure ou d'abrasion (arêtes vives, structures abrasives) sont présents, utilisez des protecteurs de sangles ou des longes avec des câbles ou chaînes adaptés pour éviter l'endommagement des équipements textiles.

En respectant ces principes, vous assurez la longévité de vos équipements et, plus important encore, la sécurité optimale de tous les travailleurs en hauteur.

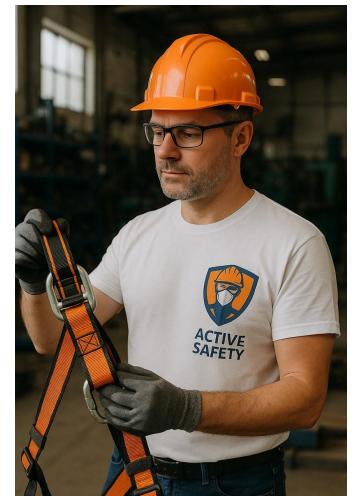
L'Entretien Antichute, Votre Garantie de Sécurité

La sécurité de vos équipes travaillant en hauteur est un enjeu vital. Au-delà de l'acquisition d'équipements de protection individuelle (EPI) de qualité, leur maintien en parfait état est une obligation réglementaire et une nécessité absolue. C'est pourquoi notre service de contrôle et de vérification périodique est conçu pour vous offrir une sécurité maximale, une conformité normative et une tranquillité d'esprit totale.

Pourquoi la vérification périodique est-elle essentielle ?

La vérification périodique des EPI antichute n'est pas seulement une bonne pratique, elle est une obligation légale et normative. La **norme européenne EN 365** exige que chaque équipement soit contrôlé au moins **tous les 12 mois** par une "personne compétente". Cette démarche proactive garantit :

- **Sécurité des utilisateurs maximale** : Le contrôle permet de détecter les dégradations (usure, coupures, corrosion, déformation) qui pourraient compromettre la fiabilité de l'équipement en cas de chute. C'est un acte de prévention qui peut sauver des vies.
- **Conformité normative assurée** : Le service vous garantit que vos équipements respectent la réglementation en vigueur, vous protégeant ainsi des risques juridiques en cas d'accident.
- **Durée de vie des équipements prolongée** : Un entretien régulier et un diagnostic précis permettent d'optimiser l'utilisation de vos EPI et d'en prolonger la durée de vie, évitant ainsi des achats prématurés.
- **Tranquillité d'esprit garantie** : En confiant la vérification à des professionnels certifiés, vous avez l'assurance que votre parc d'équipements est en parfait état de fonctionnement, permettant à vos équipes de se concentrer sur leur travail en toute confiance.



Notre Service de Contrôle Antichute : Un Processus Sûr et Transparent

Notre service de contrôle et de vérification périodique est un processus structuré, mené par des techniciens agréés et formés selon les standards les plus élevés, notamment par des fabricants de référence.

Comment ça marche ?

- **1. Planification et Collecte** : Nous planifions les contrôles périodiques de vos équipements et organisons la collecte de vos systèmes antichute (harnais, longes, antichutes à rappel automatique, etc.).
- **2. Vérification Détailée et Expertise** : Nos techniciens certifiés procèdent à un examen minutieux de chaque équipement. Ils vérifient l'état général des sangles (coutures, coupures, traces d'usure ou chimiques), des éléments métalliques (boucles, connecteurs, déformation, corrosion) et des indicateurs de chute. Ils s'assurent également de la traçabilité de chaque produit (numéro de série, date de fabrication) et vérifient qu'il n'a pas dépassé sa durée de vie maximale fixée par le fabricant.

3. Rapports et Recommandations : Après le contrôle, un rapport détaillé vous est fourni pour chaque équipement. Ce document, qui constitue une preuve de conformité, précise son état et les actions recommandées (validation pour remise en service, réparation par un centre agréé, ou mise au rebut).

4. Suivi et Remise en Service : Nous gérons le suivi de vos équipements et, après validation, assurons leur remise en service. Pour les équipements hors d'usage, nous vous aidons à les remplacer pour que vos équipes puissent travailler en hauteur en toute confiance et sécurité.

Il est crucial de mettre au rebut tout équipement ayant subi une chute, même s'il ne présente aucun dommage visible. Une inspection visuelle par l'utilisateur avant chaque utilisation est également indispensable.

Pour une solution personnalisée et un plan de vérification adapté à vos besoins, contactez-nous dès aujourd'hui.



**KAMI2 FA1010300**

- accrochage 1 dorsal - 1 sternal
- taille unique
- utilisateur max 140kg
- EN 361:2002

**MUNE 4 FA1020400**

- accrochage 1 dorsal - 1 sternal
- 2 dés latéraux maintien travail
- 2 boucles portes outils
- ceinture de maintien incorporée
- taille unique
- utilisateur max 140kg
- EN 361:2002 - EN358:2018

**SPEED-AIR 5 FA1020600A**

- accrochage 1 dorsal - 1 sternal
- 2 dés latéraux maintien travail
- 3 boucles portes outils
- cuisses boucles automatiques
- taille S/M - M/L -
- utilisateur max 140kg
- EN 361:2002 - EN358:2018
- EN 813:2008

**REFEFLEX3 FA1030400**

- accrochage 1 dorsal - 1 sternal
- sangles et gilet haute visibilité
- cuisses boucles automatiques
- taille unique
- utilisateur max 140kg
- EN 361:2002

**REVOLTA FA1021400**

- accrochage 1 dorsal - 1 sternal
- 2 dés latéraux maintien travail
- 2 boucles portes outils
- boucles automatiques
- taille unique
- utilisateur max 140kg
- EN 361:2002 - EN358:1999

**FLY'IN4 FA1040400**

- accrochage 1 dorsal - 1 ventral
- 2 dés latéraux I
- 3 boucles portes outils
- cuisses boucles automatiques
- taille S/M - M/L -
- utilisateur max 140kg
- EN358:2018 - EN 813:2008

**FA5010117**

- acier verrouillage à vis
- ouverture 18mm
- résistance 25kN
- EN 362:2004 Classe B

**FA5010322**

- aluminium verrouillage à vis
- ouverture 22.5mm
- résistance 23kN
- EN362:2004 Classe B
- EN13463-1 EN13463-5
- EN12275

**FA5022418**

- acier ouverture 16mm
- verrouillage automatique ¼ tour
- résistance 25kN
- EN 362:2004 Classe B

**FA5020122B**

- aluminium ouverture 20mm
- verrouillage automatique ¼ tour
- résistance 23kN
- EN 362:2004 Classe B

**FA5020755**

- acier ouverture 50.8mm
- verrouillage automatique
- résistance 23kN
- EN 362:2004 Classe T

**FA5021011**

- inox ouverture 110mm
- résistance 23kN
- EN 362:2004 Classe A



DECOUVREZ K-S.ONE : L'Application Gratuite de Gestion EPI

Afin de faciliter la gestion et le suivi des EPI, KRATOS SAFETY a créé K-S.ONE, une application web **gratuite**, à la fois complète et simple d'utilisation, disponible sur smartphone, tablette et ordinateur.

L'application ne nécessite pas d'installation, il suffit de posséder l'un de ces appareils équipé d'un lecteur de QR code et de scanner le QR code présent sur l'étiquette d'identification du produit.

En quelques clics, K-S.ONE permet :

À l'utilisateur :

- d'avoir accès aux informations d'identification du produit (référence, n° de lot et de série, date de fabrication) qui sont préenregistrées dans l'application,
- d'accéder à la notice d'utilisation du produit, ainsi qu'à sa déclaration de conformité personnalisée avec n° de lot, n° de série et date de fabrication (documents téléchargeables en format PDF) sans enregistrement préalable,
- d'enregistrer les EPI qui lui ont été attribués,
- de déterminer la fréquence des vérifications périodiques (3/6/9/12 mois) de ses EPI,
- d'effectuer une vérification visuelle avant utilisation grâce au guide d'inspection (téléchargeable en format PDF),
- d'avoir une lecture simple du statut du produit grâce à un système de feux tricolores (vert = produit conforme / orange = produit à enregistrer / rouge = produit non conforme),
- de connaître la date de la prochaine vérification périodique de ses EPI ;

À la société utilisatrice :

- d'enregistrer ses EPI et de gérer leur affectation,
- de gérer son parc d'EPI,
- d'avoir une vue d'ensemble du statut de chacun de ces EPI,
- de partager ces informations entre collaborateurs et responsables de la sécurité,
- d'avoir accès à la fiche de vie (historique des inspections périodiques et leur résultat) de chacun des EPI de son parc,
- de recevoir par e-mail le rappel des dates de vérification des EPI de son parc ;

Au contrôleur (agrémenté par KRATOS SAFETY) :

- d'avoir une vue d'ensemble du parc des EPI contrôlés,
- d'avoir à disposition tous les documents nécessaires au contrôle et à la maintenance des produits,
- d'effectuer la vérification périodique des équipements à l'aide de la fiche journal d'inspection et du guide d'inspection, et de générer automatiquement la fiche de vie du produit après inspection.

K-S.ONE, c'est l'un des outils de gestion des EPI les plus simples et performants du marché, qui vous permet réellement de gagner du temps et d'optimiser vos performances dans le respect de la réglementation.





FA4050315

- longe corde tressée 1.50m
- 1 mousqueton acier auto
- 1 mousqueton d'échafaudage
- résistance 22kN
- EN 354:2010



FA4050315

- longe Y corde tressée 1.50m
- 1 mousqueton acier auto
- 2 mousquetons d'échafaudage
- résistance 22kN
- EN 354:2010



FA3050315

- longe corde tressée 1.50m
- avec absorbeur d'énergie
- 1 mousqueton acier auto
- 1 mousqueton d'échafaudage
- utilisateur max 100kg
- EN 355:2002



FA3060015

- longe Y corde tressée 1.50m
- avec absorbeur d'énergie
- 1 mousqueton acier auto
- 2 mousquetons d'échafaudage
- utilisateur max 100kg
- EN 355:2002



FA3090020

- longe élastique 2.00m
- avec absorbeur d'énergie
- 1 mousqueton alu auto
- 1 mousqueton d'échafaudage
- utilisateur max 140kg
- EN 355:2002



FA30100020

- longe Y élastique 2.00m
- avec absorbeur d'énergie
- 1 mousqueton alu auto
- 2 mousquetons d'échafaudage
- utilisateur max 140kg
- EN 355:2002



FA6000506

- anneau d'ancrage
- longueurs de 0.6 à 3.0m
- résistance statique 22kN
- résistance rupture 30kN
- EN 795 Type B EN566



FA6002910

- longe d'ancrage 10m
- largeur 45mm
- ajustable (IPN, poteaux, arbres)
- résistance statique 18kN
- résistance rupture 24kN
- EN 795 Type B EN566



FA6001800

- ancrage béton
- résistance rupture 12 kN
- EN 795 Type B



FA6000700

- ligne de vie temporaire 5 à 20m
- extrémités de type fourche
- tendeur à cliquet
- 2 mousquetons
- testé pour 2 personnes
- EN 795 - TS16415 Type C



**FA2030302**

- antichute rappel auto 2.50m
- 2 mousqueton acier auto
- sangle largeur 50mm
- résistance 15kN
- utilisateur max 140kg
- EN 360

**FA2050301**

- antichute rappel auto 1.75m
- 2 mousqueton acier auto
- sangle largeur 21mm
- résistance 15kN
- utilisateur max 140kg
- EN 360

**FA2040203**

- longe câble 3.50m
- système freinage intégré 6kN
- 2 mousqueton acier auto
- carter polymère haute résistance
- utilisation verticale et horizontale
- résistance 12kN
- utilisateur max 140kg

**FA2040210 - 20**

- longe câble 10m ou 20m
- rappel automatique
- 2 mousqueton acier auto
- carter polymère haute résistance
- utilisation verticale et horizontale
- résistance 12kN
- utilisateur max 140kg
- EN 360

**FA2010210A**

- corde tressée 10m - 30m - 50 m
- avec coulisseau inox
- 1 mousqueton acier auto
- avec absorbeur d'énergie
- utilisation verticale et horizontale
- résistance 15kN
- utilisateur max 140kg
- EN 353



**FA9010200**

- sac de rangement format sport
- dimensions 41 x 23 x 26cm
- volume 24L
- charge max 20kg
- fond rigide moulé PE

**FA9011600**

- sac de rangement
- dimensions 58 x 28 x 27cm
- volume 40L
- charge max 20kg
- fond rigide moulé PE

**FA1090100**

- sangle anti-trauma
- boucles acier
- compact et léger
- facile à attacher au harnais
- facilité de déploiement

**TS9000100**

- longe élastique porte outils
- longueur max 1.30m
- mousqueton alu ouverture 15mm
- cordelette avec bloqueur
- accrochage outils max 5kg

**TS9010100**

- ensemble porte outils (7pcs)
- 1 longe élastique 1.30m
- 3 anneaux porte outils
- 1 longe élastique 1.00m
- 1 longe spirale porte outils
- 1 bracelet poignet porte outils

**TS9000108**

- longe porte outils rétractable
- longueur max 1.20m
- accrochage outils max 1kg

